PROCÈS-VERBAL
COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Réunion	**BUREAU de la COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE** Mercredi 13 mai 2020 à 18h30 par visioconférence
Présidence :	Laurent KLIMCZAK, président de la CRA.
Présents :	Gérard GEORGES, Amandine MENIGOZ, Didier VINCENT.
Assistent :	Christophe ADAM, Jacques BADET, Patrick BAUDION, Pierre BOLLET, Stéphane BONARDOT, Régis CHAMPET, Michel DI GIROLAMO, Christophe GIANCATARINA, Eric GIRARDIN, Corinne LAGRANGE, Michel MONNIN, Chakib NEGHLIZ, Alexandre PERREAU-NIEL, Patrick PONSONNAILLE, Cyril ORTA, Clément TURPIN.
Excusés :	Julien AUBE, Christophe TORRES, Roger BOREY.

1. COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le président de la CRA souhaite que cette dernière se positionne sur différents sujets concernant les propositions d'accès pour les candidats.
Après échanges, le Bureau de la CRA décide :

- Sur les quotas de candidats JAL : principe de « tranche débutée » pour les candidats JAL proposés par les CDA plutôt que des « tranches complètes ». Ainsi, une CDA qui dispose de 20 jeunes arbitres licenciés pourra présenter 2 candidats (au lieu de 1 actuellement) ;
- Sur les quotas de candidats R3 : possibilité de compter les licences « arbitres stagiaires » dans le nombre total de licenciés ;
- D'autoriser, à titre exceptionnel, cette année, les CDA ayant un surplus de candidats JAL uniquement de les présenter sous réserve qu'une ou plusieurs CDA n'utilise(nt) pas leur nombre maximum.
- D'autoriser le secrétariat de la LBFC à transmettre un dossier médical « ligue » aux arbitres candidats.
- De reporter à une date ultérieure l'examen théorique des candidats R3.

La fiche de renseignements sera transmise aux arbitres dans les prochaines semaines par le secrétariat de la CRA. Il convient que chaque arbitre renseigne cette fiche pour la saison sportive prochaine avant le 30 juin 2020.

2. MODALITE DE FIN DE SAISON 2019/2020

Le Bureau de la CRA,

Considérant la décision du comité exécutif de la FFF, en date du 16 avril 2020, d'arrêter définitivement les compétitions amateur à la date du 13 mars 2020 ;

Considérant que l'arrêt prématuré des compétitions en raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de Covid-19 parmi lesquelles ~~notamment~~ celle interdisant toute pratique sportive collective ;

Considérant la décision de la Commission fédérale des arbitres en date du 6 mai 2020 ;

Considérant l'article 2 du règlement intérieur de la CRA disposant que la CRA doit « proposer au Conseil d'Administration les promotions et rétrogradations des arbitres de ligue » ;

Considérant qu'au jour de l'arrêt des compétitions, deux tiers des observations ont été réalisées depuis le début de la saison ;

Considérant qu'il importe à la CRA de permettre à l'ensemble des arbitres de poursuivre leur parcours sportif incluant les observations réalisées ;

Considérant également qu'il importe à la commission que les missions d'observation et d'évaluation des arbitres réalisées ne soient pas anéanties par une décision de type « saison blanche » qui, en raison du classement au rang sur un nombre restreint d'observations par arbitre, serait alors inévitable ;

Considérant qu'après avoir exploré toutes les autres éventualités possibles, y compris celle mise en place par la FFF, cette solution consistant à proposer au conseil d'administration une seconde trêve plutôt qu'une fin de saison paraît la plus équilibrée pour chacune des catégories d'arbitre ;

Par ces motifs,

Le Bureau de la CRA,

Après larges consultations,

Décide de proposer au conseil d'administration de prolonger l'exercice de la saison 2019/2020 dès la reprise des championnats 2020/2021 afin de réaliser l'ensemble des observations des arbitres et produire des classements sportifs complets.

Précise que cette décision fera l'objet d'un dispositif transitoire au RI de la CRA soumis au CA de la Ligue.

Une communication en ce sens sera faite auprès des CDA et des arbitres régionaux.

3. COMMUNICATION CRA

Le président revient sur la stratégie de communication mise en place durant cette période de confinement, à savoir :

- Mardi : newsletter ;
- Mercredi : visio Bureau de la CRA ;
- Vendredi midi : email de communication générale à toute la population arbitrale ;

Le Président, remercie l'ensemble des participants pour leur importante mobilisation durant ce temps de crise.

4. ETRA

L'équipe de l'ETRA organise un plan de formation et d'information par visioconférence en soirée avec quelques arbitres, un CTRA et un membre de CRA. L'objectif étant de prendre contact avec les arbitres, de détailler de la CRA relative à la fin de saison et échanger techniquement sur une vidéo de match.

Newsletter

En raison de la situation de confinement actuellement traversée par tous, une nouvelle version de la newsletter a été proposée par le pôle TJA. Durant toute la période actuelle, cette communication permettra de diffuser de nombreuses informations. Exceptionnellement durant cette crise, elle sera également postée sur Dartfish et envoyée par email sur les boites officielles.

5. COURRIERS

Courriers reçus entre le 6 mai 2020 et le 13 mai 2020			
13/05/2020	CDA 71	Tests vidéo mis en ligne sur le site internet du district	Pris note

Courriers envoyés entre le 6 mai 2020 et le 13 mai 2020		
07/05/2020	Arbitres	Jeu « Challenge Ref' du vendredi »
08/05/2020	Arbitres	Communication n°8 du vendredi
13/05/2020	Arbitres	Newsletter n°228

6. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du bureau de la CRA aura lieu le mercredi 27 mai 2020 à 18h30 par téléconférence.

Les décisions figurant dans le présent procès-verbal sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours devant la commission régionale d'appel, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux.

Le Président,

Laurent KLIMCZAK

Le secrétaire de séance,

Amandine MENIGOZ